

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024

ID: 063-216304303-20240917-240917_1-DE



- N°1 –

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Nombre de Conseillers en

exercice: 33

Nombre de conseillers pré-

sents : 26

Procurations: 3

Nombre de conseillers

absents: 4

OBJET:

Désignation d'un membre élu suppléant de la Ville de THIERS siégeant à l'assemblée générale de la Société Publique Locale (SPL) GAIA pour le développement économique social solidaire et environnemental

SEANCE DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 septembre à dix-neuf heures ; Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 11 septembre 2024 s'est réuni en salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents:

Stéphane RODIER, Maire;

Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Serap ALP, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux;

Avaient donné procuration :

Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Claude GOUILLON-CHENOT, Michelle MAGNOL à David DEROSSIS,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR, Betul SIMSEK, Monique DURAND-PRADAT, Patricia BOSTMAMBRUN,

Secrétaire de séance :

Christophe MANKA



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024

ID: 063-216304303-20240917-240917_1-DE

- N°1-

DESIGNATION D'UN MEMBRE ELU SUPPLEANT DE LA VILLE DE THIERS SIEGEANT A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) GAIA POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL SOLIDAIRE ET ENVIRONNEMENTAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts de la SPL « GAIA » approuvée le 27 juin 2023 par le Conseil Municipal de THIERS et le 6 juillet 2023 par le Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne ;
- Vu la délibération n°26 en date du 14 septembre 2021 désignant les membres siégeant au Conseil d'Administration et le représentant de la Ville de THIERS aux assemblées générales de la SPL GAIA ;
- Considérant que la représentante de la Ville de Thiers lors des assemblées générales de la SPL GAIA désignée est Hélène BOUDON;
- Considérant que la représentante de la Ville de Thiers lors des assemblées générales de la SPL GAIA n'est pas remplacée en cas d'absence ;

Il convient de désigner Isabelle FUREGON, élue à la Ville de THIERS, en tant que représentante suppléante pour siéger, le cas échéant, aux assemblées générales de la SPL GAÏA.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

 Approuve la désignation d'Isabelle FUREGON en tant que représentante suppléante de la Ville de Thiers.

Le secrétaire de séance,

Christophe MANKA

Le Maire,

Stéphane RODIER